



GAB 44

LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

GAB 44 *infos*

N°87 - OCTOBRE 2023

WWW.GAB44.ORG



RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS
UNE PORTE OUVERTE POUR LES ÉLUS



DOSSIER SPÉCIAL
BIEN-ÊTRE ET CONDITION DE TRAVAIL



EAU
GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

DIVISER LES ALTERNATIVES POUR MIEUX RÉGNER OU LES MIMIQUES DE LA TRAGÉDIE GRECQUE.

L'été laisse doucement place à l'automne et entre les dernières récoltes, nos adhérents espèrent des traces de reprise ou d'augmentation des cours.

Faudra-t-il s'habituer à courber le dos ? Si on imagine une bio moins chère que le conventionnel, comment limiter la surmarge de certaines enseignes ruinant les efforts des producteurs et entretenant le mythe d'une bio absolument trop chère. Synabio annonce que manger 100%

biologique entraîne une hausse de 28 % du budget alimentaire. **Pour manger 20 % d'aliments bio, une famille n'aurait besoin que d'un euro supplémentaire par jour.** A chacun de nous de communiquer en connaissance de cause. Reste à trouver de « l'argent magique » pour l'effort de propagande et rivaliser avec les dieux-lobbyistes.

Dans cette conjoncture pas folle, de faux-oracles ricanent déjà d'une fin du « mirage bio », mais nous ne désespérons pas pour autant. C'est ce que dit, entre autre, le baromètre de l'Agence Bio : pour nombre d'entre nous, impossible de revenir en arrière. **La bio n'est pas une mode, elle restera notre mode de production.**

C'est l'extraordinaire résilience de nos fermes bio, et en ce sens n'oubliez pas l'évènement que vous propose le GAB avec les Greniers d'Abondance le 9/11 autour de ce sujet ... Aussi, pour répondre à la crise de la demande, le réseau continue entre autre la pédagogie et la diffusion des valeurs biologiques vers d'autres publics (cf nos articles sur la resto-co et l'accueil à la ferme ainsi que la carte des producteurs).

Notre autonomie peut endurer le drame annoncé : La mascarade consumériste tombera avant nous. Mais dans la trame du déclin bio, un mauvais protagoniste doit être sorti des coulisses : Nous-même (et notre diversité d'alternatives).

Nous avons chacun-e confiance dans NOTRE bio, mais pas dans tous les chemins qu'elle peut emprunter. Pire encore, on a commencé à se regarder les uns les autres et à se critiquer. Nous faisons partie intégrante de la crise de la confiance que ressent le public à l'égard de la bio et plus largement à l'égard d'une consommation plus responsable.

On oppose bio ou local ou de saison et français. On compare maraîcher-e en vente directe et laitier-e en circuit long, bœufs en prairie permanente ou lentilles végan. On fait rivaliser tracteurs et labour contre travail manuel et ACS, MSV et jardin forêt... On ne sait plus quelles histoires croire.

Ainsi, si la plèbe de client est perdu devant l'orgie de logos et reportages à charge, c'est peut être aussi que nous n'avons pas su serrer les rangs de notre multitude, ni nous exclamer assez fort sur ce qui nous rassemble. Et là-haut les lobbies fortunés et autres dieux chimiques de pacotilles sourient

en nous divisant.

On a du oublier en chemin les 2 piliers de bases de l'écologie : *l'interconnexion et la diversité.* Une entre-aide essentielle doit prédominer sur les « lois » de la concurrence. Elle a pourtant été un des fondements de la paysannerie. Nous héritons malheureusement d'une vision paysanne individualiste plus moderne, plus atomisé et regardante sur les désaccords.

Au final, l'histoire dit que les tragédies grecques se tissent ainsi :

Dans des stress ou des restrictions, chacun se retranche dans son camp (son champs ?), toujours plus buté, isolé, les débats et les alliances se rompent. Et pendant ce temps à l'Olympe, les puissants tirent les ficelles.

Chaque jour de luttes intestines, c'est un combat perdu d'avance contre eux et il ne va pas en manquer : les nouveaux OGM, les enjeux de l'eau ou l'espèce paysanne qui continue doucement de s'éteindre...

Chaque fois qu'un de nos différents réseaux alternatifs essaie de grignoter sur les adhérents de l'autre, nous perdons. Regardons ensemble comment faire grossir le gâteau plutôt que de prendre la plus grosse part.

Chaque fois qu'un magasin, qu'un producteur bio ou qu'un militant grognent parce qu'un voisin s'installe à coté nous perdons, nous acceptons la tragédie de ne plus voir augmenter le public.

Alors pour conjurer ce mauvais sort, ne restez pas isolés. Que ce soit avec le GAB ou d'autres partenaires TACTS ou ailleurs, acceptons notre multitude et reconnectons-nous. « Engagez-vous, rengagez-vous qu'ils disaient ». Soutenons nos collègues qui flanchent aussi, ce sont des camarades avant d'être des concurrents.

Cette comédie est orchestrée par des dieux qui - on le sait bien! - marchent sur la tête. Martelons à tous nos publics et alliés : NOUS laisser nous diviser, c'est LES laisser gagner.

Maintenant que c'est dit, vous ne pourrez pas mimiquer le « qui aurait pu prévoir ? » d'une tragédie annoncée.

*Josselin Guédas
Administrateur au GAB 44
en bovin viande et poules pondeuses à Carquefou*



21% DE SURFACES BIO EN 2030 : MODE D'EMPLOI.

Communiqué de presse de la FNAB

Si la Bio traverse une crise de marché depuis deux ans, elle n'en reste pourtant pas moins le seul modèle agricole qui permet de concilier souveraineté, rendements et durabilité. Pour remettre la France sur les rails des objectifs européens qu'elle s'est fixée, 18% de surfaces bio en 2027 et 21% en 2030, la planification écologique se doit de mettre le développement de la Bio au cœur de sa stratégie dès 2024 avec une politique publique qui repose sur ses deux jambes : le soutien à l'offre et le soutien à la demande.

LEVER LES FREINS À LA CONVERSION VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Comme la FNAB le répète depuis 6 ans, le modèle économique d'une ferme se construit sur la durée. La PAC 2023-2027 a tout misé sur une conversion incitative avec un soutien qui diminue énormément après les cinq premières années. Ce qui bloque aujourd'hui la dynamique de conversion, c'est bien l'incertitude sur les revenus des fermes bio dans la durée. « Pour encourager les grandes surfaces et notamment les céréaliers du centre et du Nord à se convertir, il n'y a qu'une seule solution : rendre la rémunération bio attractive sur le temps long » explique Philippe Camburet, président de la FNAB et céréalier bio dans l'Yonne.

La FNAB demande que la France augmente dès le 1^{er} janvier 2024 son écorégime Bio au niveau maximum possible prévu par les textes à savoir 145 euros par hectare et par an.

METTRE EN PLACE UNE VRAIE POLITIQUE DE LA DEMANDE

« En la matière, le gouvernement s'est fixé des objectifs sans se donner les moyens de les atteindre. On attend depuis 5 ans que la commande publique se mette en route » s'étonne Philippe Camburet.

La FNAB demande qu'une véritable politique de la demande se mette en place avec :

- L'atteinte des objectifs d'EGAlim le plus rapidement possible
- Des mesures pour que tous les français-es puissent manger bio, même les plus précaires, comme la mise en place du chèque alimentaire durable promis par le Président de la République
- Un encadrement strict des prix et des marges tel que promis par la loi EGAlim en 2017

PRÉPARER L'AVENIR : FORMER, INSTALLER, TRANSMETTRE EN BIO

Parce que la pyramide des âges en bio n'est pas différente de celle des conventionnels il va falloir former et installer la relève. « Aujourd'hui l'agriculture biologique a du mal à trouver sa place dans les lycées agricoles, il faut que la LOA propose des solutions pour qu'en sortant de formation initiale tous les élèves connaissent et comprennent le fonctionnement de l'agriculture biologique » estime Thomas Montagne, référent enseignement formation à la FNAB. La FNAB demande l'intégration d'un module bio obligatoire de 3 à 6 heures par semaine en lycée agricole.

SOMMAIRE

- 2 ■ Édito
- 3 ■ Communiqué de la FNAB
- 4 ■ Actions sur l'eau
- 5 ■ Porte ouverte élus
- 6-7 ■ Dossier spécial "Conditions et Bien-être au travail"
- 8 ■ Premières labellisations
- 9 FNAB
- 10 ■ Resto-co : le GAB sur tout
- 11 le 44
- 12 ■ En 2024, j'ouvre ma ferme !
 - Communication
 - Dates à retenir

HOMMAGE À PHILIPPE GUITTON

Philippe Guitton, adhérent du GAB depuis de nombreuses années en tant que producteur de lait bio à Fay-de-Bretagne, est décédé cet été.

Nous tenons à lui rendre hommage, notamment pour son engagement déterminé en faveur d'une agriculture qui protège le vivant : ses prairies et ses kilomètres de larges haies peuvent en témoigner. Il était aussi convaincu de la nécessité pour les paysans de travailler en collectif, que ce soit en CUMA, au CIVAM ou dans les groupements de producteurs dans lesquels il s'était engagé. Philippe était un exemple à suivre.

Nous adressons tout notre soutien à Véronique et leurs enfants.

Le Bureau du GAB 44



GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

TECHNIQUE

Face aux évolutions climatiques, aux orientations agricoles, la gestion quantitative de l'eau est un des enjeux majeurs actuellement. Quels usages ? Quel partage ? Quelles priorités ?

Le GAB déjà impliqué dans les actions de territoire en lien avec la reconquête de la qualité de l'eau élargit ses actions sur la question quantitative.

UNE ENQUÊTE EN COURS AUPRÈS DES ADHÉRENT.ES

Vous avez déjà dû voir passer l'information, mais nous souhaitons identifier vos besoins et attentes concernant cette thématique afin de proposer des actions adaptées.

C'est important d'avoir vos retours alors ne vous inquiétez pas, si vous ne l'avez pas encore complétée (temps estimé 10min) c'est encore possible !



Lien enquête gestion quantitative de l'eau



SENSIBILISATION DES AGRICULTEURS.TRICES DE DEMAIN

Le GAB participe à un groupe de travail animé par le Graine Pays de la Loire et soutenu par la DRAAF et l'Agence de l'Eau pour élaborer des modules de formation « agriculture et eau » à destination de l'enseignement agricole. Plusieurs modalités pédagogiques sont mises en avant (visite de ferme, jeux de rôle,...). Un test est en cours avec le Lycée de Derval.

INVESTISSEMENT POLITIQUE

Le GAB s'investit dans les instances de gouvernance afin d'être au cœur des débats pour porter le projet du GAB, porter nos valeurs. Nous participons depuis septembre aux comités de pilotage concernant les études HMUC du territoire. Une lettre de candidature pour participer à la CLE du SAGE Loire Estuaire est également en cours de rédaction.



ETUDE HMUC (À VOS SOUHAITS !) – QU'EST CE QUE C'EST ?

Dans certains sous-bassins versants, le déséquilibre entre les besoins et les ressources en eau disponibles entraîne des périodes de crise et conflits d'usage. Avec les impacts du changement climatique, ces situations sont plus récurrentes et la nécessité de mettre en place une gestion structurelle et durable de ces ressources devient de plus en plus prégnante.

L'analyse " Hydrologie - Milieux - Usages - Climat" (HMUC) vise à faire un bilan des usages et de la ressource en eau disponible à l'instant T, d'établir des projections à un horizon 10 à 30 ans et de déterminer en conséquence les volumes qui doivent être prélevés et les actions à mener pour respecter le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

La conduite de cette étude peut permettre aux Commissions Locales de l'Eau (CLE) de déroger aux règles générales en définissant des conditions de prélèvements plus adaptées aux enjeux locaux. Elle aboutit sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).

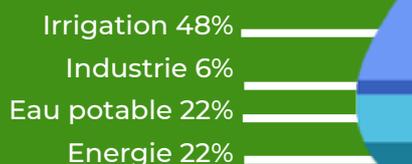
Etude HMUC en cours sur les territoires du SAGE Loire Estuaire, du SAGE Grand Lieu et de la Baie de Bourgneuf.

QUELQUES CHIFFRES

● EAU PRÉLEVÉE (extraite de son milieu)



● EAU CONSOMMÉE (prélevée et non rejetée dans le milieu)



● EN LOIRE-ATLANTIQUE

119 561 218 m³ prélevée en excluant les usages "énergie" et "eau turbinée"

Eau potable



38.5% des prélèvements en eaux souterraines

RETOUR SUR LA PORTE OUVERTE À DESTINATION DES ÉLUS ET AGENTS DES COLLECTIVITÉS SUR L'ENJEU DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS



Le 26 septembre dernier, la journée organisée par TACTS 44 (GAB ; CIVAM, CAP 44, CIAP44, Confédération Paysanne, Terres de Liens, Solidarité Paysan, Accueil Paysan et Terroirs 44) a rassemblé une vingtaine de participants.

Cette journée avait pour objectifs de sensibiliser les collectivités à l'enjeu du renouvellement des générations et son impact sur leurs territoires. Plusieurs dispositifs d'accompagnement du réseau TACTS ont été mis en valeur lors de cette rencontre.

Christian et Anne Bastard nous ont accueillis sur leur ferme et nous ont raconté leur parcours d'installation et de transmission. « Avant de nous installer, nous avons visité 30 à 35 fermes et c'est à Campbon que nous avons choisi de nous installer pour le cadre et parce que les cédants et la commune ont facilité notre installation. Les cédants avec un prix juste et en acceptant notre projet différent, et, la commune en nous facilitant la mise à disposition d'un logement. »

Christian et Anne sont désormais dans une nouvelle dynamique, celle de la transmission. « Nous avons d'abord travaillé à des échanges parcellaires avec huit de nos voisins afin d'avoir des parcelles proches pour le pâturage. C'est vraiment un plus pour la transmission. Nous avons également travaillé sur nos haies, planté 5000 arbres environ et créer 4 mares, pour un total de 8 sur la ferme... Tous ces aménagements favorables à la biodiversité permettent aussi aujourd'hui de préserver l'eau sur notre ferme en cas de sécheresse mais aussi d'offrir des abris pour nos vaches. Pour finir, nous avons fait appel à Terres de liens qui a racheté les terres de nos propriétaires, qui étaient vendeurs et ont adhéré au projet. Grâce à cet engagement, nous limitons la spéculation et facilitons la transmission en limitant l'investissement des repreneurs ».

La Commune de Plessé et la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CCEG) ont également partagé leur expérience lors d'une table ronde. Nous vous proposons un retour sur leurs témoignages.

Le rôle de la communauté de commune comme animatrice de l'installation transmission

« Nous avons mis en place TRAJECTOIRE, nous explique Mélanie Girault, Cheffe du service

alimentation et agriculture à la CCEG. Il s'agit d'une cellule de veille composée de différents acteurs : la DDTM, l'animateur du PEAN, la Safer, la Chambre Régionale d'Agriculture, la SCIC Nord Nantes et les acteurs de TACTS. TRAJECTOIRE a pour objectifs de partager les données, de mutualiser et analyser les situations, de réaliser une veille active sur le foncier. Cette dynamique est adossée à un outil SIG afin d'anticiper et de planifier l'action foncière. Ce dispositif s'est mis en place récemment et afin de concrétiser son action, nous nous sommes donné comme objectif d'accompagner cette année 5 porteurs de projets et 5 cédants sur la base du volontariat et en lien avec les communes concernées. Pour la mise en œuvre des solutions opérationnelles, précise Mélanie Girault, des conventionnements sont passés avec les différents acteurs pour l'accompagnement. »

Quelle possibilité pour une commune de se saisir du renouvellement des générations ?

La commune de Plessé a mis en place la PAC, Politique Agricole Communale. Rémi Beslé, 1^{er} adjoint agriculture et alimentation à la commune de Plessé et Vice-Président à Redon Agglomération nous présente ce projet. « Nous sommes partis d'une feuille blanche et avons réfléchi, citoyens et élus, aux enjeux agricoles et alimentaires de notre territoire. Nous sommes une commune rurale avec 6300 hectares, 93 exploitations et 130 à 135 agriculteurs.trices. L'enjeu économique et social est important pour notre commune. De ce travail, nous avons décliné 6 enjeux sur notre territoire : l'installation-transmission des fermes, le travail sur l'accessibilité de l'alimentation sur la commune, la biodiversité, l'agriculture durable et vivable, le travail du foncier et l'attractivité du métier agricole. Sur l'installation-transmission, nous nous sommes fixés comme objectif une installation pour un départ en retraite. » Rémi Beslé nous précise « Depuis la mise en place de ce dispositif, nous avons réussi à assurer 25 installations pour 25 départs. Cela a un coût mais c'est essentiel pour garder la dynamique de la commune. »

A travers ces différents témoignages, cette journée a mis en avant la complémentarité entre l'action des agriculteur.trices en place et les différentes échelles des collectivités pour répondre à cet enjeu primordial.

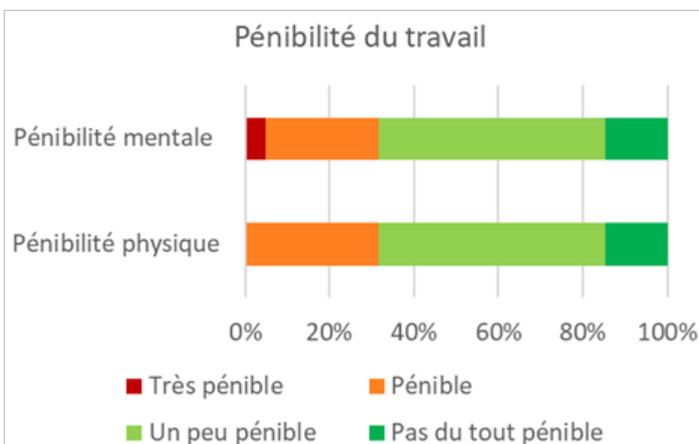


Depuis quelques années, la thématique du bien-être est devenue une préoccupation centrale pour les éleveurs·euses avec une attention particulière portée au bien-être des animaux. Cependant, le bien-être des éleveurs et éleveuses est lui souvent négligé. Ainsi dans le cadre des référentiels laits menés par le GAB, une étude sur les conditions de travail et le bien-être des agriculteur.rices laitiers a été réalisée sur l'ensemble des fermes participantes.

BIEN-ÊTRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL, SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Dans l'enquête réalisée, 58% des éleveurs·euses considèrent leur métiers peu ou pas pénible, tant au niveau physique que mental. Cependant, dans les fait c'est le mal être mental qui va être perçu comme plus impactant par rapport au bien-être physique, ainsi 32% des interrogé·es trouvent leur travail trop stressant. Afin de répondre à ces problématiques la totalité des éleveurs répondants déclarent avoir adapté et aménagé leur systèmes.

La qualité de vie au travail perçue par chacun est quant à elle bonne voire très bonne au niveau de l'ambiance, des conditions de travail et de la qualité de vie personnelle permise par le travail. Cependant, l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle n'est pas satisfaisant pour 22% des interrogés. Ce manque d'équilibre est dû en grande partie à la difficulté de « couper » du travail. 30% estiment ne jamais réussir à déconnecter, même en vacances.



LES COMPOSANTES DU BIEN-ÊTRE

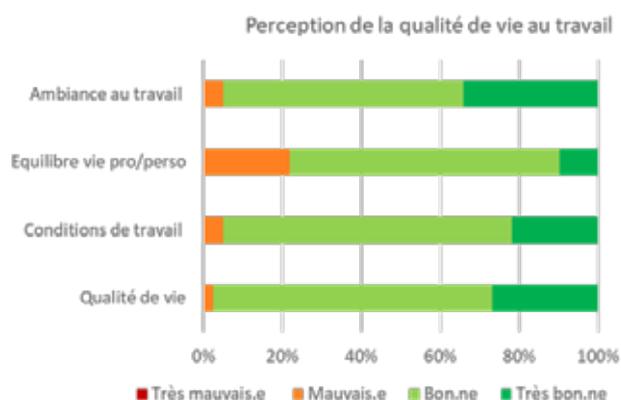
Le métier d'éleveur.euse est décrit par la plupart des interrogé.es comme un métier épanouissant, apprécié pour la variété du travail et la liberté organisationnelle qu'il apporte, mais également comme un métier exigeant et prenant.

Être bien dans sa ferme et son travail repose sur 3 composantes principales :

- l'environnement social, avec les notions d'intégrations dans le territoire : ne pas se sentir isolé, pouvoir travailler en collectif, avoir la main d'œuvre nécessaire ;
- la charge et l'environnement de travail : ne pas

se retrouver dans des situations de surmenages et de fatigue prolongée, avoir la possibilité de couper avec la ferme, prendre des vacances, avoir un système de production adapté ;

• Le contexte et les facteurs externes à la ferme : la conjoncture de la bio et du lait bio, les problématiques liées au climat et à la météo, la reconnaissance et de la considération de la société.



Lorsqu'une ou plusieurs de ces composante n'est pas satisfaisante, l'éleveur·euse peut se retrouver dans une situation de mal-être. Les causes sont variables, mais les plus récurrentes sont : le manque de main d'œuvre, l'outils de production mal aménagés voire inadaptés, ainsi que les enjeux et incertitudes face au climat. Ainsi, afin d'atténuer ou remédier à ces problématiques, de nombreux aménagements et adaptations sont réalisés dans les fermes.

AMÉNAGEMENTS ET ADAPTATIONS

Chaque système et chaque éleveur·euse est unique, il n'existe donc pas de système parfait applicable partout. Cependant, certains aménagements ou adaptations tendent à amener un certain confort au plus grand nombre. Ces aménagements sont réalisés principalement dans l'objectifs de limiter la pénibilité physique et mentale du travail, et réduire le temps et la charge de travail. On peut les diviser en trois aspects : la gestion du troupeau, le volet social, et les outils de production.

Au niveau de la gestion du troupeau, les adaptations les plus récurrentes concernent l'alimentation des jeunes, avec l'utilisation de vaches nourrices, et la pratique de la monotraite. Le groupement des vêlages, la reproduction par

monte naturelle ou encore l'automatisation ou l'uniformisation de l'alimentation sont d'autres leviers disponibles pour réduire la pénibilité et la charge de travail.

Concernant l'aspect social, les aménagements réalisés concernent principalement la mise en place d'outils de gestions du collectif (encadrement, organisation et communication), la délégation de certaines tâches et l'embauche de main d'œuvre.

Enfin, au sujet des outils de production, le pâturage et le volet le plus aménagé. Au total, 90% des répondants affirment avoir aménagé leur système de pâturage en priorité. A cela s'ajoute la mécanisation, la salle ou le système de traite, l'aménagement des bâtiments ou encore le système de litière.

Au-delà du système et de l'outils de production en lui-même, d'autres facteurs rentrent en comptes tels que le profil de l'agriculteur·trice ou la structure organisationnelle (exploitation individuelle, en collectif entre tiers ou en couple).

ET LA BIO DANS TOUT ÇA ?

Pour 8 répondants sur 10 l'agriculture bio à un impact positif sur le bien-être de l'agriculteur·rice, et la plupart ne se verrait pas travailler autrement. C'est d'abord par rapport à « soi-même », produire du lait ou des fromages bio amène un sentiment de fierté et de satisfaction en accord avec les valeurs personnelles : « Mentalement j'ai l'impression de faire quelques chose de vertueux ». A cela s'ajoute la limitation des risques pour la santé de l'agriculteur·rice. La bio jouerait également un rôle dans la façon dont sont perçus les éleveur·euses par la société, «être irréprochable » sur ses produits diminue la charge mentale et la pression ressentie face aux consommateurs, de même en ce qui concerne la préservation de l'environnement.

Concernant le travail (organisation et charge), les avis sont plus mitigés avec 5,5 personnes sur 10 qui estiment que le bio à un impact positif sur le travail, tandis que le reste estiment qu'elle a un impact neutre ou négatif. Au niveau de l'élevage, il y a peu de changements par rapport au conventionnel, en revanche au niveau des cultures on observe une différence. Sans l'utilisation de produits phytosanitaires, le nombre de passages augmente pour le désherbage, ce qui entraîne du temps de travail et des coûts en plus, cependant, la surface des parcelles est souvent réduite. Enfin, plusieurs personnes évoquent « un besoin de formation constant » et un « plus grande technicité qui demande de la rigueur » afin de maintenir un certain niveau de production.

L'agriculture bio aurait donc un impact positif en termes de bien-être de l'éleveur, bien qu'elle puisse demander des efforts supplémentaires en termes de travail et de connaissances.

Résultats du stage de Noémie Sézille

FOCUS : L'IMPACT DU GENRE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Même si la perception de chaque individu est différente, on remarque que certaines tendances sont inhérentes au genre. En effet, on observe une différence notable dans les conditions et l'organisation du travail des éleveuses.

La première nuance se situe dans la répartition des tâches, notamment dans les collectifs couple. On remarque que les agricultrices s'occupent dans la grande majorité des cas de la comptabilité et de l'administratif, et délaissent les travaux des champs et cultures. De mêmes, elles ont généralement la responsabilité des veaux et génisses, tandis que l'éleveur sera plutôt en charge du troupeau laitier. On observe un déséquilibre dans la répartition et l'importance des tâches et des responsabilités. Les hommes ont ainsi des responsabilités plus visibles sur la ferme, tandis que les femmes ont tendance à prendre la responsabilité de la maison et des enfants. Cela à une incidence directe sur le temps de travail dédié à la ferme. Sur une journée de travail (domestique + ferme) l'éleveuse aura tendance à passer 65% de son temps à la ferme et 35% sur des tâches domestiques, tandis que l'éleveur approche plutôt des 95% du temps à la ferme. On remarque également une différence au niveau de l'intégration dans le milieu social agricole. En effet, en règle générale, les femmes s'investissent moins dans les CUMA ou autres OPA au profit d'activités ou de responsabilité extra-agricoles, ainsi, dans le milieu agricole beaucoup ont du mal à sortir de l'identité de « femme de ».

Ces différences, bien qu'elles doivent être prises en compte ne sont pas nécessairement négatives tant qu'elles résultent qu'une situation choisie et non subie.



LABEL FNAB : LA DYNAMIQUE PREND DE L'AMPLEUR AVEC LES PREMIÈRES LABELISATIONS DE FERMES.

FILIÈRES

Fin juin, le premier comité de labellisation s'est réuni à Paris pour analyser les premiers dossiers de candidatures déposés : 11 fermes ont été labellisées et 20 autres seront prochainement auditées pour un passage en comité de labellisation à l'automne.

Pour rappel, le label FNAB permet d'aller plus loin que le label Bio européen sur l'aspect social et biodiversité, sujets au cœur de préoccupations des consommateurs.

LABEL FNAB SOCIAL
BIO • FRANCE

9 CRITÈRES
répartis en 4 catégories

- Garantir la juste rémunération de l'agriculteur-riche
- Donner un cadre pour faciliter le lien employeur-employé-e
- Être exemplaire
- Renforcer l'attractivité des métiers en agriculture

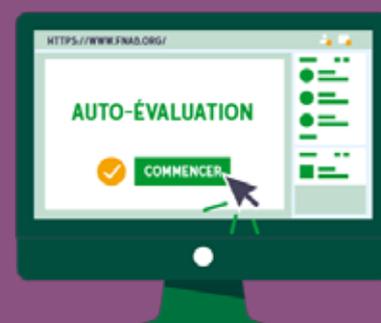
LABEL FNAB BIO DIVERSITÉ
BIO • FRANCE

11 CRITÈRES
répartis en 4 catégories

- Favoriser la présence d'Infrastructures AgroEnvironnementales
- Développer des bonnes pratiques culturales
- Être exemplaire concernant l'utilisation d'intrants
- Formation & sensibilisation



La FNAB a réalisé des outils de communication pour valoriser la labellisation de vos produits auprès des consommateurs qui seront bientôt disponibles pour les fermes labellisées.



Si vous êtes intéressé-e par le Label FNAB et souhaitez savoir si vous respectez déjà les critères pour l'obtenir, cet outil vous permettra de savoir où votre ferme se situe grâce à un questionnaire qui vous prendra entre 20 et 30 min à remplir.

Pour vous aider à répondre aux questions du volet « biodiversité », vous pouvez vous munir de votre déclaration PAC.

A retrouver sur <https://www.fnab.org/un-label-paysan/>

LA PAROLE AUX FERMES LABELLISÉES

Retrouvez deux témoignages :



Emmanuel Bourgy, céréalier et pisciculteur dans l'Indre



Jean-Maxime Buisson, éleveur de poules pondeuses dans la Drôme

Ces fermes historiquement bio, ont voulu aller plus loin dans leur démarche pour « remettre les valeurs fondamentales de la bio au centre de leurs produits » et pour « le faire savoir à leurs consommateurs ». Se labéliser FNAB, signifie pour elles que leur ferme est équilibrée, motrice sur la biodiversité et en constante évolution. Elles voient également là un moyen de remettre en lumière les « pratiques qu'elles mettent en place au quotidien » et « toutes les alternatives proposées depuis de nombreuses années ». Dans un contexte où il est parfois difficile de défendre son prix, cela leur permet d'expliquer que « les 1€ de plus que le client va payer vont permettre de payer des cotisations sociales, de faire travailler de l'humain... ».



RESTAURATION COLLECTIVE : LE GAB 44 PRÉSENT SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

Près d'une vingtaine de communes sont accompagnées par le GAB 44 sur leur restauration scolaire depuis 2022. Cet accompagnement leur permet d'atteindre les objectifs EGAlim en matière de produits biologiques dont une partie, au bénéfice des producteurs bio de Loire-Atlantique.



Les accompagnements proposés par le GAB 44 permettent aux collectivités de tendre vers leurs obligations règlementaires (la loi EGAlim impose depuis le 1er janvier 2022, 20% de produits bio dans la restauration scolaire) et dans une grande partie des cas, de dépasser cet objectif. Nos actions portent sur de nombreux aspects tels que :

- l'accompagnement des communes sur les approvisionnements, les marchés publics s'ils sont nécessaires,
- l'identification de producteurs bio pour approvisionner et la mise en relation
- la sensibilisation des collectivités aux objectifs à poursuivre en les orientant vers l'agriculture bio
- la réflexion sur l'importance de travailler des produits bruts, frais, à revenir à une cuisine faite sur place ...

30,5% (soit 10,5 points de plus que l'objectif EGAlim) c'est en moyenne la part de produits bio que les collectivités proposent à leurs convives lorsqu'elles bénéficient d'un accompagnement avec le GAB 44.

Les accompagnements peuvent également vous servir directement en tant que producteur.rices bio si vous souhaitez vous intéresser à ce débouché car nous pouvons répondre à vos questions et vous orienter dans vos démarches auprès de la restauration collective. Des formations/temps d'échanges collectifs peuvent également être mis en place pour les producteurs.rices bio afin que vous connaissiez davantage ce débouché.

Pour plus d'informations ou pour mobiliser votre collectivité, contactez David LORGEUX – restoco@gab44.org – 07 88 28 64 37

Et si vous preniez un temps pour repenser votre commercialisation en circuits courts ?

Formation « Construire sa stratégie commerciale en circuits courts jusqu'à la communication. »

Le GAB44 propose une formation de 2 jours qui aborde les enjeux d'une vente adaptée à son marché mais aussi à ses objectifs personnels et professionnels.

Un temps individuel est prévu pour les stagiaires afin d'approfondir les priorités qui ressortiront le premier jour : étude de marché, révision de la gamme, différenciation...

Et parce que la communication est essentielle pour se faire connaître et pour mieux parler de sa ferme, une seconde journée avec notre chargée de communication vous permettra de vous pencher sur les outils à votre disposition (internet, flyer, événements...)

Pour plus d'informations, contactez-nous : filieres.locales@gab44.org 06 17 18 86 39



C'EST DÉCIDÉ : EN 2024, JE FAIS DÉCOUVRIR MA FERME !

« S'INITIER À L'ACCUEIL DE SCOLAIRE SUR SA FERME »
LES 23 JANVIER ET 6 FÉVRIER 2024 À NORT-SUR-ERDRE

CITOYENS

Le GAB44 propose une formation de 2 jours pour permettre de se lancer ou se perfectionner dans l'accueil ponctuel de groupes scolaires sur sa ferme.

Il ne s'agit pas de devenir une ferme pédagogique mais bien de se dire qu'après tout, c'est possible d'accueillir des élèves, 2 ou 3 fois dans l'année pour faire découvrir sa ferme. Et pour ceux et celles qui souhaitent développer une activité pédagogique en soit et en plus de leur activité de production, Accueil Paysan propose une formation pour devenir « ferme pédagogique ».

La 1^{ère} édition de la formation GAB44 a eu lieu en janvier 2023 sur une journée à la ferme Biau Chemin des Landes à Nort-sur-erdre. Isabelle Pasgrimaud y fait de l'accueil pédagogique depuis plus de 15 ans avec tout type de public. Son expérience est précieuse et elle a à cœur de partager ses « outils ».



Quel intérêt de faire visite sa ferme à des scolaires ?
Sensibiliser les plus jeunes à la bio, c'est gager sur l'avenir de la bio ! Leur faire découvrir qu'en 2024, il y a encore des fermes qui respectent les humains, les animaux et l'environnement !

Dans son engagement pour la bio, Isabelle tient à transmettre le goût de sensibiliser les consommateurs d'aujourd'hui et demain. **Quelle meilleure manière de faire comprendre ce qu'est la bio, qu'en visitant une ferme bio ?**

Un temps individuel avec un.e animateur. trice pédagogique du GAB44 est prévu pour les stagiaires afin d'affiner le contenu et le déroulé de la visite et ainsi calibrer au mieux la visite de la manière la plus adaptée à votre ferme.

Pour plus d'informations, contactez Elsa :
animation@gab44.org - 06 08 07 59 51



Témoignage de Jean-François Beunache, stagiaire de la formation de janvier 2023

« Ce qui m'a plu dans cette formation, c'est d'avoir pu voir un cas concret de visite sur une exploitation. C'est le format idéal d'avoir 2 intervenantes, une agricultrice et une animatrice qui sont complémentaires dans leur approche. »



Un mot de l'intervenante Isabelle Pasgrimaud

Pourquoi t'investis-tu dans ces temps de formation pour les adhérents qui souhaitent ouvrir leur ferme au public scolaire ?

« Au fil du temps, je pense avoir acquis un peu de compétences et il est pour moi logique de continuer à partager ce que j'ai appris. J'ai aussi envie que le monde agricole soit moins mystérieux et semble attractif. C'est aussi un challenge personnel car je suis habituée à m'adresser aux enfants et aux jeunes mais moins aux adultes. »

Quel conseil donnerais-tu à celles et ceux qui hésitent encore à accueillir, de temps en temps, des établissements scolaires proches de leur ferme ?

« Essayer. L'inconvénient c'est que quand on ouvre sa ferme très ponctuellement, c'est à chaque fois un "coup de pression". Participer à la formation peut donner des outils tous simples et faire tomber des craintes pas toujours fondées. »



UN BUDGET POUR COMMUNIQUER SUR LA BIO

Lors de son déplacement le 21 septembre au salon Tech & Bio, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a annoncé le déploiement d'un budget de communication de 5 millions d'euros par an de 2024 à 2026, dans le cadre de la planification écologique en agriculture.

Ces crédits s'additionneront aux 3 millions d'euros déjà annoncés en mai dernier et permettront des actions de communication d'ampleur dans la durée pour promouvoir la consommation de produits biologiques et ainsi répondre au fléchissement de la demande.

Sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le contenu de cette campagne de communication sera défini en associant l'Agence bio, les interprofessions et plus largement l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique.



La FNAB s'est dite satisfaite de cette enveloppe et renouvelle sa confiance à l'Agence Bio pour monter une stratégie de communication dans la durée.

L'ÉQUIPE DU GAB

"J'ai occupé le poste de technicien maraîchage pendant un peu plus de 7 ans et je le quitte désormais pour filer vers de nouveaux horizons. J'y suis arrivé tout jeune, j'en ressort grandit. À travers les visites, les accompagnements, les temps d'échanges, de formation, c'est bien à vos côtés que j'ai le plus appris. On a sûrement quelques bases théoriques, mais la connaissance des techniciens du réseau vient bien du terrain, alimentée par le fourmillement de pratiques diverses et variées que l'on peut observer à vos côtés. Je repars donc riche de tout ça et plein de bonnes idées pour à mon tour tester des choses et enfin confronter concrètement la théorie au terrain.

C'est en me sentant utile à vous accompagner que j'ai trouvé pendant toutes ces années du sens à mon métier. Aujourd'hui, je pars chercher du sens à travers une installation dans le pays de Redon où, avec une amie, nous allons monter un atelier maraîchage sur une ferme qui compte déjà des vaches allaitantes et un atelier brasserie. Il n'est pas exclu qu'on se recroise autour d'une formation, d'un groupe d'échanges ou d'une manif. C'est

même fort probable, tellement je connais la valeur de tous ces moments d'échanges entre maraîcher·ère·s.

Un grand merci à vous pour tous ces moments et à bientôt peut-être !" - Maxime Renou

Le poste "technicien maraîchage" est désormais occupé par Luc Lacombe. Maraîcher bio pendant 17 ans au Friche Blanc à Bouvron il reprend les missions de Maxime et accompagnera les maraîcher.es.

Depuis septembre, le poste "Installation-Transmission" est occupé par Muriel Conq. Après avoir travaillé dans un jardin de Cocagne, elle a travaillé dans des fermes laitières. Elle sera en charge d'accueillir les futurs installé.es et d'accompagner les futures transmissions.

Vous avez pu également avoir Maud Hecht au téléphone car elle assure l'accueil et le secrétariat du GAB depuis cet été.

Toute l'équipe est à votre disposition pour vous accompagner !



LES BONNES ADRESSES BIO DU 44

La carte qui recense les points de vente en directe des producteur.rices bio du Département est disponible !

Distribuée dans toutes les mairies, elle a pour objectif de mettre en avant la proximité et la diversité des produits bio en vente sur les fermes !

Si vous souhaitez en diffuser, n'hésitez pas à nous en demander.

Agenda

Octobre - décembre :



BIO PRATIQUENT : 9 VISITES EN PAYS DE LA LOIRE

Neuf fermes ouvrent leur porte pour rencontrer de futures productrices et producteurs bio en élevage, en arboriculture, en grandes cultures, en maraichage, en viticulture. L'ambition est de partager les techniques bio, les modes de commercialisation, l'adaptation au changement climatique.

Plus d'infos sur www.biopaysdelaloire.fr

Jeudi 9 novembre :



MATINÉE D'ÉCHANGE SUIVIE D'UN REPAS ENTRE ADHÉRENT.ES

Nous vous invitons à une matinée d'échange en présence de l'association les Greniers d'Abondance, qui présentera son rapport "Qui veille au Grain ?" Ce rapport a pour objectif de comprendre les problèmes posés par l'organisation actuelle du système alimentaire, donner un cap à la réorientation du système alimentaire (dé-spécialisation des régions, système agricole plus nourricier, ..), identifier les obstacles et proposer un chemin pour parvenir à garantir une sécurité alimentaire durable.

Nous aurons ensuite l'occasion d'échanger sur les actions menées par le réseau autour de la résilience de nos systèmes bio lors d'ateliers.

Pour poursuivre ce temps collectif nous vous proposons un repas convivial entre paysan.nes bio !

Les infos d'inscriptions vous ont été envoyées par mail.



Mardi 5 décembre :



RENCONTRES "GRANDES CULTURES BIO"

Où en est le marché ? Comment est-il régulé ? Quelle place pour le réseau bio dans la structuration de la filière ?

Interventions, débats, témoignages.

Organisé par la CAB Pays de la Loire. De 10h à 17h. A Angers.

Suivez-nous sur les réseaux !



LesAgriculteursBiodu44



bio_gab44



GAB 44 - 1, rue Marie Curie - 44 170 Nozay - 02 40 79 46 57 - accueil@gab44.org - www.gab44.org

